

ACTUALITÉS

La réforme de la Formation Professionnelle n'a, à ce jour, gagné l'attention que d'une minorité



Avec 44%, les entreprises de + de 50 salariés présentent un meilleur score. Mais la cible privilégiée par la nouvelle législation, les TPE (< 10 salariés), se place loin derrière à seulement 15% de connaissance déclarée.

Paradoxalement, 2/3 de l'ensemble des répondants affirment que cette réforme sera sans impact interne, ce qui laisse présager de probables difficultés quant à l'application des nouvelles règles dans les temps impartis.

Les résultats sur les dispositions concrètes les plus marquantes corroborent la nécessité d'accompagner davantage le tissu économique dans l'appropriation de cette réforme. Ainsi le CPF, l'une des mesures phares, est inconnu pour 67% des interviewés. Et 78% ignorent à ce jour les nouvelles obligations d'un entretien professionnel tous les 2 ans et d'un bilan tous les 6 ans.

Ces résultats ne peuvent qu'interpeler l'ensemble des acteurs de la FPC. D'autant que 57 % des entreprises considèrent la formation comme prioritaire.

Vous souhaitez en savoir + ?

[Baromètre emploi formation 2014](#)